

Déclassement du Domaine Public d'une partie de la rue Victor Sellier

M. LE MAIRE, Rapporteur : Afin de maintenir le développement de l'Entreprise AUGE dans la Zone Industrielle des Tilleroyes, il est envisagé de procéder au déclassement du Domaine Public de la partie de la rue Victor Sellier récemment réalisée par la Ville, rejoignant la rue Jouchoux (au droit des parcelles section EY n° 117 et EY n° 139).

Ainsi, cette portion de voie déclassée pourra être, ensuite, aliénée à la Société AUGE aux fins d'extension de ses bâtiments et d'unité de ses terrains.

Dans ce but et conformément à l'arrêté de M. le Maire en date du 25 juillet 2000, une enquête publique sur le projet de déclassement d'une partie de la rue Victor Sellier s'est déroulée du 18 septembre au 2 octobre 2000. Suite à cette enquête, M. Michel CHARUE, Commissaire Enquêteur, a émis un avis favorable au déclassement du Domaine Public de cette partie de voie, sachant qu'il recommande :

- . une parfaite rigueur dans la transaction afin de ne pas pénaliser la Ville,
- . l'aménagement d'un rond-point ou zone de retournement en utilisant en particulier le terrain AUGE (parcelle cadastrée EY n° 95),
- . l'aménagement de l'impasse et la prise en compte des différents réseaux dans la partie aliénée.

Sur avis favorables des Commissions Voirie et Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le déclassement d'une partie de la rue Victor Sellier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal statue favorablement sur cette proposition à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 23 janvier 2001.